



**ONU**   
programme pour  
l'environnement



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
Convention de  
Barcelone



# Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales de développement durable

## Deuxième exercice 2018-2019

Rapport national de l'Égypte

Décembre 2019

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

François Guerquin, Plan Bleu

## AUTEURS

Wafa Essahli et Spyros Kouvelis

## REMERCIEMENTS

La méthodologie SIMPEER a été développée par Wafa Essahli, Spyros Kouvelis et Julien Le Tellier, avec l'appui de Christian Averous et Aldo Ravazzi, Vice-Présidents du Plan Bleu

La préparation et l'édition de ce rapport a été soutenue par le correspondant national et contact clé SIMPEER en Egypte, Mohamed Moatemed Eissawy.

## CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION

La mise en page finale et la réalisation ont été effectuées par Sandra Dulbecco (Plan Bleu).

## MENTION LÉGALE

Les termes utilisés et la présentation des documents à travers cette publication n'expriment en aucun cas des opinions du Plan Bleu et/ou du PNUE/PAM au sujet de la situation juridique de quelque pays, territoire, ville ou région que ce soit, ni sur ses autorités, ni sur la délimitation de ses frontières. Les analyses et les conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Plan Bleu et/ou du PNUE/PAM.

## DROITS DE COPYRIGHT

Le texte de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie à des fins pédagogiques et non lucratives sans autorisation spéciale de la part du détenteur du copyright, à condition de faire mention de la source. Le Plan Bleu serait reconnaissant de recevoir un exemplaire de toutes les publications qui ont utilisé ce matériel comme source. Il n'est pas autorisé d'utiliser la présente publication pour la revente ou à toute autre fin commerciale sans demander au préalable par écrit l'autorisation du Plan Bleu.

© 2019 Plan Bleu

Pour des fins bibliographiques, citer le présent volume comme suit : Plan Bleu (2019). Mécanisme simplifié d'examen par les pairs des stratégies de développement durable des pays méditerranéens. Exercice 2018 - 2019: rapport national de l'Egypte. Plan Bleu, Rapport technique

## PREFACE

L'Égypte a confirmé son intérêt et sa volonté de prendre part à la deuxième session de l'exercice du Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) pour l'examen des Stratégies nationales pour le développement durable (SNDD).

Le Ministère égyptien de l'Environnement a nommé M. Mohamed Moatamed Eissawi, Responsable du département Indicateurs et Rapports environnementaux de l'Agence égyptienne des affaires environnementales (AEAE), comme Correspondant national pour le processus SIMPEER. M. Mohamed Moatamed Eissawi a fourni l'aide nécessaire pour collecter les documents nationaux en vue de leur analyse et de leur synthèse, pour compléter le questionnaire, examiner les fiches pays et enfin préparer et organiser la mission de l'équipe du projet en Égypte.

Par le présent rapport, M. Mohamed Moatamed Eissawi est remercié pour sa coopération, sa détermination, sa disponibilité et son aide en tant qu'interface avec l'équipe de projet SIMPEER.

Les résultats préliminaires de l'analyse documentaire ont été présentés aux décideurs politiques et parties prenantes nationaux au cours de la mission menée par l'équipe du projet au Caire, en Égypte, du 27 au 29 octobre 2019. Pendant leur mission, les membres de l'équipe du projet, accompagnés de M. Mohamed Moatamed Eissawi et sa collègue, Mme Zeineb Zaki, ont rencontré plusieurs décideurs politiques et parties prenantes, et ont participé à trois réunions rassemblant plusieurs représentants de ministères, d'universités, du secteur privé, de la société civile, ainsi que des experts qualifiés. Au cours de cette mission de trois jours, les discussions avec les décideurs et les parties prenantes nationaux se sont concentrées sur les retours d'expérience, les bonnes pratiques et les réussites, ainsi que sur les difficultés rencontrées à la fois lors de l'élaboration de la stratégie de développement durable et lors de sa phase d'application.

Tous les résultats de ces activités sont synthétisés dans le rapport national, qui a été présenté aux pays pairs comme document de travail et base de discussion pour faciliter la réunion d'examen par les pairs, qui s'est tenue à Marseille, les 19 et 20 novembre 2019. Malheureusement, aucun représentant de l'Égypte n'a pu participer à cette réunion ; par conséquent, les recommandations finales ont été développées par les pays pairs sans la participation de l'Égypte. Elles sont néanmoins d'une grande valeur car elles visent au partage des expériences et des enseignements d'autres pays méditerranéens.

Plan Bleu souhaite saisir cette opportunité pour remercier le Ministère de l'Environnement et, en particulier, M. Mohamed Moatamed Eissawi, l'interface nationale du Plan Bleu, Mme Sameh Saleh, représentante nationale de l'Égypte à la Commission méditerranéenne pour le développement durable, et Mme Zeineb Zaki, AEAE, pour leur disponibilité et leur contribution précieuse à l'exécution des activités de SIMPEER, ainsi que toutes les parties prenantes égyptiennes rencontrées lors de la mission dans le pays.

## AVANT-PROPOS

Le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) a été décidé par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection de l'environnement marin et de la région côtière de la Méditerranée, à l'occasion de la 19<sup>ème</sup> assemblée ordinaire (Convention de Barcelone, COP19, Athènes, Grèce, février 2016).

SIMPEER est fondé sur la participation volontaire et égale des Parties, et cherche à utiliser une méthodologie convenue pour partager les expériences, les politiques et les bonnes pratiques pour la mise en œuvre du développement durable sur le plan national. Ce mécanisme d'examen par les pairs est également une incitation importante pour l'examen de structures et de processus de développement durable sur le plan national, notamment la SNDD, pour l'utilisation de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 (SMDD 2016-2025) comme un cadre de référence et une variation régionale de l'Agenda 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD).

La méthodologie du SIMPEER s'appuie sur les dispositions de la Décision IG.22/17 de la COP19 et sur l'analyse des mécanismes existants d'examen par les pairs pour inclure les trois principales phases suivantes :

1. **Une phase préparatoire** avec une analyse et une synthèse des documents pertinents fournis par les Parties contractantes volontaires. Les principaux résultats de cette phase sont un tableau d'analyse des documents de référence du pays relatifs au développement durable. Cette analyse a pour but d'identifier les sujets à aborder avec les parties prenantes pendant la mission dans le pays.
2. **Une phase de consultation**, au cours de laquelle l'équipe du projet part en mission dans le pays volontaire pour rencontrer les décideurs nationaux et les autres parties prenantes (secteur public, secteur privé, société civile, autorités locales, monde universitaire, médias) impliqués dans la mise en œuvre de la SNDD. À partir d'entretiens et de réunions plénières, cette phase conduira à l'ébauche du rapport national à présenter aux pays pairs en vue d'un examen lors de leur réunion.
3. **Une phase d'examen** au cœur du processus : les rapports nationaux produits pendant la phase précédente sont partagés auprès des pays impliqués. Ces rapports constituent des documents de support pour la réunion d'examen par les pairs. Cette phase doit conduire à la finalisation des rapports nationaux, et à la formulation de recommandations de la réunion d'examen par les pairs, en vue de la préparation d'un rapport final de l'essai pilote SIMPEER.

Les trois phases présentées ci-dessus sont suivies par une diffusion des résultats, aussi bien sur le plan national que régional. Ainsi, toutes les Parties contractantes, parties prenantes et les autres partenaires peuvent tirer profit des résultats et du retour d'expérience.

Le SIMPEER a été testé au cours d'un exercice pilote où trois pays volontaires ont été impliqués, à savoir, la France, le Monténégro et le Maroc. L'exercice pilote a eu lieu pendant la période 2016-2017 et les résultats ont été présentés à la Commission méditerranéenne pour le développement durable et à la Conférence des Parties de la Convention de Barcelone. Les pays parties ont réaffirmé leur intérêt dans cet exercice d'apprentissage mutuel et ont recommandé que le processus soit maintenu ; et

- Que soit renforcée la participation des parties prenantes dans les pays participant à l'examen ;
- Que soient améliorés les liens entre le SIMPEER et l'examen national volontaire des ODD présentés au Forum politique de haut niveau des Nations Unies ;
- Que les pays participants soient impliqués dans le premier exercice pour renforcer les échanges entre les pays méditerranéens et garantir la continuité du SIMPEER.

Le Plan Bleu avait la responsabilité de faciliter l'exercice SIMPEER.

Après la conclusion de la première session et la reconnaissance de l'utilité du processus par la COP, une invitation a été envoyée aux Parties contractantes qui se porteraient volontaires pour participer à la deuxième session. L'Albanie, l'Égypte et la Tunisie se sont portées volontaires pour participer.

Ce rapport présente les résultats de l'examen du processus égyptien de développement durable. Il couvre les cinq dimensions clés présentées dans le rapport méthodologique : (i) direction et appropriation ; (ii) intégration et liens entre les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) ; (iii) gouvernance et participation des parties prenantes ; (iv) ressources et moyens pour la mise en œuvre, et ; (v) suivi et évaluation.

# Table des matières

<b>Présentation générale de l’Egypte</b>	<b>5</b>
<b>Brève analyse du contexte du développement durable</b>	<b>8</b>
<b>Contexte du développement durable en Égypte</b>	<b>9</b>
<b>Direction et appropriation</b>	<b>11</b>
Recommandations par les pairs	13
<b>Exhaustivité et intégration</b>	<b>13</b>
Recommandations par les pairs	15
<b>Gouvernance et inclusion</b>	<b>16</b>
Recommandations par les pairs	17
<b>Ressources et moyens de mise en œuvre</b>	<b>17</b>
Recommandations par les pairs	19
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>19</b>
Recommandations par les pairs	21
<b>Conclusion</b>	<b>21</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>24</b>
<b>Annexe</b>	<b>25</b>

# I. Présentation générale de l'Égypte

---

Le nom officiel de l'Égypte est République arabe d'Égypte. Le pays est situé dans la partie nord-est de l'Afrique, bien que la péninsule du Sinaï forme un pont terrestre avec l'Asie du sud-ouest. C'est pourquoi l'Égypte est considérée comme un pays du Moyen-Orient. Son caractère transcontinental lui confère une grande puissance en Afrique, au Moyen-Orient, dans la Méditerranée et dans le monde musulman.

Jadis, le pays était connu sous le nom de Kemet, ou le pays noir, en raison des dépôts alluviaux déposés lors des crues annuelles du Nil. Cet événement annuel a donné à l'Égypte un sol fertile qui lui a permis de s'étendre sur toute la longueur du fleuve, en particulier dans la région du delta où se développaient et se développent encore différentes cultures.

L'Égypte s'étend sur une superficie d'environ **1 001 450 km<sup>2</sup>** et est limitrophe d'Israël et de la Bande de Gaza au nord-est ; de la mer Rouge à l'est ; du Soudan au sud ; de la Libye à l'ouest ; et de la mer Méditerranée au nord. Sa côte, longue de 2 450 km, donne sur la mer Méditerranée, la mer Rouge, le canal de Suez et le golfe d'Aqaba.

C'est le 3<sup>ème</sup> pays le plus peuplé d'Afrique et le plus peuplé du Moyen-Orient, et la majorité de sa population, estimée à 98 millions d'habitants, vit sur les rives du Nil ou dans les régions voisines. La population égyptienne n'occupe que 5,5 % de la surface totale du territoire, et se concentre principalement dans la zone qui borde le Nil. Les 94,5 % restants sont des territoires désertiques inhabitables.

Le désert Libyque abrite une gigantesque étendue de sable, appelée Grande mer de sable. Dans cette région, plusieurs dépressions tombent au-dessous du niveau de la mer. C'est le cas de la Dépression de Qattara qui s'étend sur une surface de 18 000 km<sup>2</sup> et atteint une profondeur d'environ 133 m en-dessous du niveau de la mer, le point le plus bas en Afrique.

La majeure partie du désert Arabique s'étend sur un plateau qui s'élève graduellement de la vallée du Nil à des altitudes de 600 m environ à l'est. Le long de la mer Rouge, la côte se découpe en de nombreux pics atteignant jusqu'à 2 100 m au-dessus du niveau de la mer. Le désert de Nubie se trouve à l'extrême sud du désert Arabique, le long de la frontière avec le Soudan ; c'est une vaste zone de dunes et de plaines sableuses.

La péninsule du Sinaï est principalement constituée de déserts sableux au nord avec des montagnes accidentées au sud ; les sommets s'élèvent à plus de 2 100 m au-dessus du niveau de la mer. Le mont Catherine, ou Geben Katherina, à 2 629 m d'altitude, est le point le plus haut d'Égypte, qui éclipse presque le mont Sinaï voisin, ou la montagne de Moïse (Gabl Musa), à 2 285 m.

Le Nil est considéré comme le plus long fleuve du monde. Il pénètre en Égypte à partir du Soudan et s'écoule vers le nord sur une distance d'environ 1 545 km jusqu'à atteindre la mer Méditerranée. De la frontière soudanaise au Caire, le Nil s'écoule dans une étroite vallée bordée de falaises, qui, au sud d'Edfu, fait à peine plus de 3 km de large. D'Edfu au Caire, elle mesure environ 23 km de large, et la plupart des terres arables se trouvent sur la rive ouest. Juste au nord du Caire, la vallée fusionne avec le delta avant que le Nil ne se déverse dans la mer Méditerranée.

Le delta est une plaine triangulaire qui borde la côte méditerranéenne sur environ 250 km. Le limon a été déposé là par les nombreux affluents du Nil et a fait du delta la région la plus fertile de l'Égypte. Le Haut barrage d'Assouan a toutefois réduit le débit du Nil, mettant fin à la crue annuelle, et a entraîné l'érosion d'une grande partie des terres le long de la côte à cause de l'eau salée de la mer Méditerranée. Aujourd'hui, un ensemble de quatre lacs salés peu profonds s'étend le long de l'extrémité du delta donnant sur la mer.

Le lac Nasser, le plus grand réservoir artificiel du monde, s'est formé à la suite de la construction du Haut barrage d'Assouan en 1970. Il mesure environ 480 km de long sur 16 km, au point le plus large.

L'Égypte a l'une des économies les plus diversifiées de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et c'est aussi l'un des pays arabes les plus vastes. Les secteurs les plus importants sont les ressources naturelles, l'agriculture, le tourisme et l'industrie, et son PIB continue d'augmenter. L'économie égyptienne dépend également des versements effectués par les Égyptiens travaillant à l'étranger, principalement en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe.

Les investissements étrangers dans le secteur pétrolier et minier en Égypte sont régis par des accords de concession individuels entre les sociétés étrangères et le Ministère des Ressources pétrolières et minérales ou l'Autorité

égyptienne des ressources minérales (EMRA). Sukari est la seule mine d'or d'Égypte. Cependant, d'autres sociétés ont établi des mines dans d'autres secteurs du bouclier arabo-nubien, tels que l'Érythrée, l'Éthiopie et l'Arabie Saoudite.

L'Égypte fait face à de nombreux défis, notamment la croissance rapide de sa population, la forte densité de cette dernière, la diminution de ses ressources naturelles, une demande énergétique croissante, un chômage grandissant, surtout chez les jeunes, une offre de formation inadaptée, la discrimination à l'encontre des femmes et l'affaiblissement de l'économie. La croissance rapide de la population (pays le plus peuplé du monde arabe) et les terres arables limitées, ainsi que la dépendance du Nil sont des contraintes majeures qui affectent l'économie.

Ces dernières années, le gouvernement égyptien a mis en œuvre une première série de réformes macro-économiques et structurelles ciblant un grand nombre de problèmes profondément ancrés et ont contribué à stabiliser l'économie, à soutenir la croissance et à préparer le terrain pour une participation plus dynamique du secteur privé dans l'économie.

Au cours de l'exercice financier 2019, le PIB réel (produit intérieur brut) a atteint 5,6 % (il était de 5,3 % en 2018), le taux le plus élevé de la décennie. La croissance s'est accompagnée d'une baisse du taux de chômage de 10 à 7,5 % en 2018, bien que la participation de la main d'œuvre se soit réduite. Cette reprise est menée par les exportations nettes. L'investissement privé connaît lui aussi une reprise malgré un point de départ faible et un Investissement direct à l'étranger poussif (IDE) concernant principalement les hydrocarbures.

Sur le plan sectoriel, l'extraction de gaz, le tourisme, le commerce de gros ou de détail, l'immobilier et la construction ont été les principaux moteurs de la croissance.

Malgré l'amélioration de l'environnement macro-économique, les conditions sociales restent difficiles. Entre 2016 et 2018, la croissance des salaires nominaux a chuté en-dessous du taux d'inflation. Les estimations officielles ont indiqué que la part de population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté en 2018 a atteint 32,5 %, alors qu'elle était de 27,5 % en 2015 ; et le taux de pauvreté le plus élevé se situe toujours dans la région rurale de la Haute-Égypte.<sup>1</sup> Ainsi, la pauvreté reste un défi majeur exacerbé par la forte inflation. Le gouvernement a redoublé ses efforts pour l'éradication de la pauvreté, notamment à travers un meilleur ciblage et de meilleurs transferts de fonds. Mais la croissance continue de la population empêche l'Égypte de bénéficier d'un dividende démographique sur le moyen terme. Ainsi, la croissance inclusive menée par le secteur privé revêt une importance capitale.<sup>2</sup>

L'eau et l'assainissement restent des défis clés pour l'Égypte, surtout compte tenu de la forte démographie (96,7 millions d'habitants). Les ressources d'eau renouvelables s'élèvent en moyenne à 59,3 milliards de mètres cubes par an, alors que la consommation annuelle d'eau est 100 mètres cubes. L'Égypte comble le déficit par la désalinisation de l'eau de mer, l'épuration et la réutilisation des eaux usées, et l'exploitation des eaux souterraines peu profondes. Le gouvernement a fait des progrès considérables dans le suivi, le contrôle et la minimisation de la pollution de l'eau du Nil. En outre, en quatre ans, 80 projets d'assainissement, couvrant 414 villages, ont été menés à bien pour un coût de 9 milliards de livres égyptiennes. L'extension et l'amélioration du traitement des eaux usées urbaines restent parmi les plus grandes priorités du gouvernement.

Pour atténuer les effets négatifs des réformes économiques sur les populations pauvres et vulnérables, et accroître les investissements dans le capital humain de l'Égypte, le gouvernement a étendu les mesures clés de protection sociale sur le court terme, en augmentant notamment les aides alimentaires et a élargi les programmes ciblés de transfert d'argent, conditionnels et inconditionnels.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> <https://www.worldbank.org/en/country/egypt/overview> and Egypt Economic Outlook, [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-EN.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-EN.pdf)  
<sup>2</sup> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-EN.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-EN.pdf)  
<sup>3</sup> <https://www.worldbank.org/en/country/egypt/overview>

## Indices généraux et données

IDH	0,696 - 115ème place <sup>4</sup>
PIB par habitant	235,37 milliards USD (2017) <sup>5</sup>
Agriculture, foresterie et pêche	11 %
Industrie, y compris la construction	34 %
Exportations de biens et de services	16 %
Importations de biens et de services	29 %
Croissance annuelle du PIB	4,2 % (2017) <sup>2</sup>
Indice mondial de compétitivité	3,90 – 115ème place <sup>6</sup>
Indice de performance environnementale	61,21 - 66ème place <sup>7</sup>
Empreinte écologique totale (gha/personne)	0,68 par personne <sup>8</sup>
Indice ODD (2018)	63,5 (97 sur 156) <sup>9</sup>

Environnement<sup>10</sup>

Surface forestière (en milliers de km <sup>2</sup> )	0,7
Zone terrestre et marine protégée	11,6 %
Prélèvements annuels d'eau douce	4 100 des ressources d'eau internes totales
Croissance de la population urbaine	1,9 % (2017)
Consommation énergétique (kg équivalent pétrole par habitant)	815 (2017)
Consommation d'énergie renouvelable	38,6 % de la consommation énergétique finale totale
Émission de CO <sub>2</sub> (tonnes par habitant)	S.o.
Consommation d'électricité (kWh par habitant)	1 658 (2017)

Population<sup>11</sup>

Population (millions)	97,55 millions d'habitants (2017)
Indice du capital humain	0,49 (échelle 0-1)
Densité de population	98 hab./km <sup>2</sup>
Taux de pauvreté par rapport au seuil national	27,8 % (2017)

<sup>4</sup> <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/EGY>

<sup>5</sup> [https://databank.worldbank.org/data/views/reports/reportwidget.aspx?Report\\_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=EGY](https://databank.worldbank.org/data/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=EGY)

<sup>6</sup> <http://www3.weforum.org/docs/GCR2017-2018/05FullReport/TheGlobalCompetitivenessReport2017-2018.pdf>

<sup>7</sup> <https://eni.envirocenter.yale.edu/eni-topline?country=egypt>

<sup>8</sup> [https://data.footprintnetwork.org/#/sustainableDevelopment?cn=all&yr=2014&type=RCoc\\_FFCoc](https://data.footprintnetwork.org/#/sustainableDevelopment?cn=all&yr=2014&type=RCoc_FFCoc)

<sup>9</sup> <http://sdgindex.org/assets/files/2018/02%20SDGS%20Country%20profiles%20edition%20WFB%20V3%20180718.pdf>

<sup>10</sup> [https://databank.worldbank.org/data/views/reports/reportwidget.aspx?Report\\_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=EGY](https://databank.worldbank.org/data/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=EGY)

<sup>11</sup> *ibid.*



## II. Brève analyse du contexte du développement durable

Tableau 1. Brève analyse SWOT du contexte du développement durable en Égypte

	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>I N T E R N E S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement à adopter le développement durable dans la Constitution égyptienne, qui couvre les trois dimensions du développement durable et traite une grande partie des 17 ODD dans ses différents articles, en tant qu'objectifs nationaux. Cet engagement fait appel à différentes parties prenantes pour participer à un processus dirigé et détenu par l'État, visant à atteindre ces objectifs.</li> <li>Améliorations majeures dans le développement humain</li> <li>Étendre l'accès à l'éducation</li> <li>Réduire le fardeau des maladies transmissibles et accroître l'espérance de vie</li> <li>SDS : Egypt Vision 2030 est un cadre national par le biais duquel les ODD sont mis en œuvre.</li> <li>Pays pionnier dans le VNR-HLPF (2016) et le deuxième VNR 2018</li> <li>Processus continu de mise à jour et d'examen de la SDS - Egypt's Vision 2030</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écarts de capacité humaine et institutionnelle</li> <li>Exploiter le dividende démographique et l'investissement dans le capital humain ; accroissement de la population de 2,56 %</li> <li>Réduire l'accès inégal aux ressources et garantir la durabilité, réduire les disparités</li> <li>Expansion de l'implantation urbaine sur les zones agricoles / migration de la campagne vers les villes</li> <li>Sécurité alimentaire, sécurité hydrique, niveau de vie, justice sociale</li> <li>Implication de la société civile et du secteur privé dans le processus de mise en œuvre de la SDD et des ODD</li> <li>Le site de SDS : Egypt Vision 2030 ne fonctionne plus, en 2019 (<a href="http://www.sdsegypt2030.com">www.sdsegypt2030.com</a>)</li> <li>Pressions importantes sur l'environnement et les ressources naturelles, et déséquilibres sociaux en raison de l'accroissement et de la migration de la population.</li> </ul>
	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>E X T E R N E S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien des institutions financières internationales au programme égyptien de réforme économique</li> <li>Relance de la Route de la soie par la Chine permettant à l'Égypte de retrouver sa place historique de plateforme commerciale et logistique majeure reliant l'Orient à l'Occident et le Nord au Sud.</li> <li>Agenda de l'Union africaine et position et rôle de l'Égypte</li> <li>Coopération stratégique avec le Conseil du Golfe et avec les puissances émergentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contextes géopolitiques régionaux et internationaux</li> <li>Défis sécuritaires dans la région</li> <li>Flux d'immigration accrus dans la région, exerçant une pression supplémentaire sur la population et augmentant la pauvreté, et impliquant des difficultés sanitaires et d'autres problèmes critiques sur le plan social, économique et environnemental.</li> <li>Difficultés croissantes en matière de disponibilité des ressources (ex. : eau) en raison du changement climatique.</li> </ul>

### III. Contexte du développement durable en Égypte

À la fin de l'année 2015, en suivant la feuille de route politique et en se basant sur l'incarnation du nouvel esprit constitutionnel, l'Égypte a commencé à développer sa vision pour un meilleur avenir à travers l'établissement de la Stratégie de développement durable (SDS : Egypt Vision 2030). En ligne avec l'Agenda 2030, la stratégie égyptienne tournée vers l'avenir couvre les trois dimensions du développement durable, et définit les grands principes qui guideront l'Égypte dans la poursuite de ses objectifs de développement. Pour l'Égypte, le but global de la stratégie est de posséder une économie compétitive, équilibrée et diversifiée, s'appuyant sur l'innovation et les connaissances, basée sur l'intégrité sociale et la participation, dans un système de collaboration écologique équilibré et diversifié, exploitant son positionnement stratégique et investissant dans le capital humain pour réussir le développement durable et améliorer la qualité de vie des Égyptiens, dans un processus piloté par l'État, avec la participation totale de toutes les parties prenantes pertinentes.

Au début de l'année 2016, le lancement de la stratégie marque le départ de son processus de mise en œuvre, qui est aligné avec les ODD en termes de contenu et de période d'application. Pour avancer dans la mise en œuvre, la stratégie a été reflétée dans le programme du gouvernement pour la période 2016-2018, qui représentait le programme exécutif de la SDD sur le moyen terme. En outre, le gouvernement a développé un plan de développement durable pour la période 2016/2017, qui représente le plan d'exécution pour la première année de mise en œuvre de la SDD. La stratégie et le programme de mi-parcours ont été présentés et ratifiés par le parlement à la majorité absolue en avril 2016, et le plan annuel a été approuvé en juin 2016.

La vision de la SDD est que « d'ici 2030, l'Égypte deviendra un pays avec une économie compétitive, équilibrée et diversifiée, s'appuyant sur les connaissances et la créativité, et basée sur la justice, l'intégration sociale, et la participation, avec un écosystème équilibré et varié, un pays qui exploite sa position stratégique et ses citoyens pour atteindre le développement durable et améliorer la qualité de vie de tous ».

En outre, le gouvernement souhaite élever l'Égypte au rang des 30 premières puissances mondiales en termes d'indicateurs de développement économique, de lutte contre la corruption, de développement humain, de compétitivité commerciale et de qualité de vie.

Pour garantir l'uniformité et la cohérence entre les objectifs de développement durable de l'Égypte et les ODD, chacun des piliers de la SDD comporte ses propres éléments de construction : la cible stratégique, les sous-cibles pour atteindre ces objectifs, les indicateurs de performance, les cibles quantitatives prévues, les difficultés attendues, les programmes et projets nécessaires, et la priorité d'exécution de ces programmes dans leur séquence temporelle.

La stratégie nationale constitue une version nationale des ODD.

#### Encadré 1. Mise à jour et examen de la SDS - Egypt's Vision 2030

Deux ans après le lancement de la SDD, le Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative mène actuellement un processus de mise à jour et d'examen de la stratégie.

Le processus d'examen a commencé en 2017 et doit s'achever d'ici la fin de l'année 2019. Il était nécessaire d'effectuer d'apporter des modifications à la stratégie pour refléter les grands changements stratégiques, l'introduction du programme d'ajustement structurel en 2016, et le résultat du recensement national de 2017, qui a révélé un accroissement de la population de 2,56 %, et l'impact que cette croissance a sur le budget déjà limité de l'État, sur l'infrastructure et sur les services sociaux.

La grande priorité que le pays donne à la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique devait aussi être clairement reflétée dans la stratégie. Ceci s'ajoute à la situation géopolitique actuelle du pays, et au souhait de garantir un environnement économique et commercial sûr et stable, propice à l'investissement et au développement. Ainsi, le processus d'examen a été initié en fonction des principes suivants :

- Renforcer l'aspect multidimensionnel du développement durable et sa nature interconnectée.

- Mettre en lumière les avantages du développement durable, à savoir l'adoption d'une « économie verte » comme outil pour parvenir au développement durable.
- Implication des parties prenantes pour engendrer l'appropriation. Le processus a impliqué de larges consultations avec les parties prenantes et la participation de ces dernières afin d'apporter des contributions à la stratégie de développement durable. Les parties prenantes impliquées se composaient de parlementaires, de syndicats, de femmes, de jeunes, d'ONG et de représentants du secteur privé. Plus de 60 ateliers ont été organisés pour les équipes désignées dans les différents ministères ainsi que pour les représentants des parties prenantes pertinentes.

La nouvelle version de la SDD inclut 9 objectifs, deux pour chacune des trois dimensions du développement durable et certains objectifs plus transversaux sur la gouvernance, la sécurité au sens large (alimentaire, sanitaire, etc.) et les relations internationales. Le secteur de l'eau et la question du changement climatique sont mieux développés dans la nouvelle version de la stratégie afin de prendre en compte leur dimension multi-sectorielle, à la mesure du défi qu'ils représentent. Elle est complétée par deux annexes : une sur les projets et les programmes, et l'autre sur les indicateurs clés de performance. Les résultats du processus sont des politiques et des programmes intégrés qui prennent en compte les liens entre les trois dimensions du développement durable.

La planification du budget est alignée sur la nouvelle forme conceptuelle de la SDD : budget octroyé par programme et pas par secteur (Encadré 6).

---

Sources : Examen national volontaire, 2018 // Réunion avec les parties prenantes pendant la mission dans le pays, Le Caire, du 27 au 29 octobre 2019

## IV. Direction et appropriation

Sur le plan national, le développement inclusif et durable est une valeur constitutionnelle fondamentale et c'est un objectif stratégique global : la Constitution égyptienne qui a été adoptée par référendum national en janvier 2014 s'inscrit tout particulièrement dans la philosophie, les principes et les objectifs du développement durable et de l'Agenda 2030. Elle expose l'importance du développement durable, dans la clause n°27 ; de l'utilisation et de la gestion efficaces des ressources naturelles, dans la clause n°32 ; et d'un environnement sain, dans la clause n°46.

Au lancement de la SDS - Egypt Vision 2030 en décembre 2015, un comité national a été établi par décret du premier Ministre. Il a reçu la mission de coordonner les efforts pour la réalisation des ODD. Le comité, qui est sous la supervision directe du Premier Ministre, est composé des Ministères de : la Coopération internationale ; de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative ; de l'Environnement ; de la Solidarité sociale ; du Développement local ; de la Santé ; du Logement, des Services publics et des Communautés Urbaines ; et de l'Éducation et de la formation technique. Le Conseil national pour les femmes, le Conseil national pour la mère et l'enfant, et l'Autorité centrale pour la mobilisation et les statistiques publiques sont aussi membres du comité. Le Ministère de la Coopération internationale en est le rapporteur.

Le Comité est mandaté pour agir en collaboration afin de garantir que l'Égypte avance dans la bonne direction pour atteindre le développement durable.

Le cadre politique applicable défini ci-dessus a été renforcé par l'établissement d'unités de développement durable et de groupes de travail au sein de différents ministères et organismes ayant pour mission d'agir comme interfaces pour développer et mettre en œuvre des plans et des stratégies de développement durable au sein de leurs propres organismes. Les unités et les groupes de travail facilitent également la coordination et le processus de suivi, dirigé par le Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative.

Le Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative dirige l'examen de la première version de la SDD pour surmonter les difficultés dans le processus de mise en œuvre et intégrer les questions qui émergent ainsi que d'éventuels changements survenus dans le contexte national. Le processus d'examen est basé sur une meilleure approche de la participation et de la concertation. Des groupes de travail ont été établis pour encourager les ministères à travailler les uns avec les autres. Les piliers de la stratégie émanent des résultats des groupes de travail et sont ensuite discutés avec toutes les parties prenantes. Les piliers, les objectifs et les cibles sont plus inclusifs (Encadré 1).

**Encadré 2. « Sharek\* » pour accroître la participation des jeunes à l'examen de la SDS - Egypt Vision 2030 et au processus d'actualisation. (\*En arabe, « Sharek » signifie « Participer ! »)**

En outre, dans un effort d'accroître l'engagement des parties prenantes, une application mobile, « Sharek » (« Participer »), a été lancée par le Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative. C'est une plateforme numérique qui permet aux citoyens et, en particulier, aux jeunes, de participer activement au processus d'examen, et qui permet de suivre et d'actualiser la stratégie Egypt's Vision 2030. L'application vise également à sensibiliser le public au développement durable en général, et à les informer des objectifs de la SDD en particulier.

L'initiative fait partie du processus de consultation à grande échelle pour l'examen et l'actualisation. Elle entre également dans le cadre de nombreuses mesures introduites par la Constitution de 2014, visant à promouvoir la participation des jeunes. 2016 a été déclarée « Année de la jeunesse ». Des conférences de jeunes ont été organisées pour servir de mécanisme de dialogue et ainsi promouvoir la voix des jeunes. Le Ministère de la Solidarité sociale a lancé une initiative pour promouvoir la participation des jeunes à la sphère publique. Celle-ci a été mise en œuvre en coopération avec le Ministère de la Jeunesse et les OSC (organisations de la société civile), avec pour objectif d'atteindre 45 000 bénéficiaires.

Sources : Examen national volontaire, 2018 // Convention pour la gouvernance économique, Rapport de situation : Égypte, partenariat de Deauville, OCDE, 2018 <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/Compact-for-Governance-Stocktaking-Report-Egypt-2018-FN.pdf>

## RECOMMANDATIONS PAR LES PAIRS

- Placer le processus sous l'autorité directe du Premier Ministre et impliquer les ministères clés est très important ; cette direction et cette appropriation doivent aussi avoir des retombées sur l'administration tout entière et impliquer les structures ministérielles, en particulier celles qui ne sont pas directement impliquées dans la mise en œuvre de la SDD. Des structures appropriées, y compris des sous-comités et des programmes de formation/information sont nécessaires pour cela.
- Le processus d'examen de la SDD constitue une opportunité très importante pour impliquer les structures de l'administration à tous les niveaux en invitant différents services et unités qui ne sont pas directement en lien avec le processus de développement durable à identifier leur rôle et leur connexion potentiels à travers des outils d'information qui exposent les aspects sociaux, environnementaux et économiques des ODD. C'est aussi une opportunité pour toutes les parties de l'administration d'avancer des idées et des solutions.
- De même, une telle approche peut être utile sur le plan régional pour que l'administration décentralisée ne se retrouve pas uniquement à subir les politiques de DD mais contribue à leur réalisation, incorporant ainsi des spécificités et des besoins régionaux.

## V. Exhaustivité et intégration

SDS - Egypt's Vision 2030 a suivi le principe du développement durable comme un cadre général pour améliorer la qualité de vie et la santé, en tenant compte du droit des nouvelles générations à une vie prospère. Elle contient 45 objectifs stratégiques qui couvrent chacune des trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Chaque dimension est sous-divisée en deux piliers, accompagnés de leurs indicateurs de performance clés pour pouvoir mesurer les progrès.

La SDD a pour objectif de satisfaire le besoin de développer une vision de durabilité unifiée de long terme, à la fois politique, économique, sociale et soucieuse de l'environnement, et de constituer une base pour les plans de développement de court et de moyen terme sur le plan national, local et sectoriel, afin de répondre aux ambitions des citoyens égyptiens.

Le processus d'examen et d'actualisation de la SDD a démarré en 2017-2018 et avait pour but de surmonter certaines difficultés et de tenir compte des questions émergentes et des nouvelles circonstances nationales. Une méthode de planification plus intégrative a été adoptée, et s'en est suivi un processus de consultation plus fort.

Le processus tient compte des liens d'interdépendance et de la nature intégrée des objectifs stratégiques, l'approche de la définition du programme est ensuite mieux intégrée et plus inclusive ; il est prévu que le financement soit actionné par programme, par cibles, puis réparti par secteur pour garantir la cohérence et l'intégration.

Chaque ministère a des responsabilités claires et des tâches définies dans le Plan d'action correspondant. Par exemple, le programme relatif à la pollution de l'air impliquant le Ministère de l'Environnement, le Ministère de la Santé, le Ministère des Transports, etc. ; le programme de gestion des déchets solides, etc. La responsabilité de la planification, de la coordination, du suivi de la mise en œuvre de la SDD est celle du Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative, alors que la responsabilité de la mise en œuvre est un effort collaboratif entre différents ministères et unités gouvernementales.

### Encadré 3. Intégration de la SDD et des ODD dans les stratégies du ministère compétent

L'intégration des ODD par le biais de la SDD a été adoptée par un certain nombre de ministères et organismes qui ont développé leurs propres stratégies de moyen et long terme :

- La Stratégie nationale pour la science et la technologie pour le développement durable 2030 (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique) ;
- La Stratégie de développement industriel et commercial 2020 (Ministère du Commerce et de l'Industrie) ;
- Le Programme de transformation de l'enseignement en Égypte 2030 (Ministère de l'Éducation et de l'enseignement technique) ;
- La Stratégie énergétique intégrée 2035 (Ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables) ;
- La Stratégie de développement agricole durable (Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire).

Dans un effort sans précédent pour traduire le concept de développement durable inclusif en actions, le Conseil national pour les femmes (CNF) a également lancé sa Stratégie nationale pour l'émancipation des femmes 2030. La stratégie se concentre sur l'émancipation des femmes pour accélérer l'accomplissement du développement durable, ainsi que sur la promotion de l'égalité homme/femme dans tous les domaines de la vie.

De même, le Conseil national pour la mère et l'enfant a lancé sa stratégie en avril 2018 ; celle-ci vise à promouvoir le bien-être des mères et des enfants.

Le Ministère des Ressources hydriques et de l'Irrigation travaille sur Water Vision 2050 qui sera remis à l'ensemble des 26 ministères avant finalisation et présentation au Cabinet.

L'irrigation est réglementée par une loi unifiée sur les ressources hydriques qui est en cours d'amendement. Elle nécessite une concertation forte au sein des ministères pour définir et parvenir à des accords sur les quantités d'eau requises pour chaque utilisation, et incorporer des compromis entre différentes priorités.

L'assainissement est aussi une question intersectorielle qui implique le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Infrastructure, de l'Industrie, du Logement ainsi que le Ministère de l'Environnement.

La stratégie nationale pour la gestion intégrée des zones côtières est un résultat important du processus qui implique tous les ministères. Un autre exemple est lié au changement climatique et a été intégré à la nouvelle version de la SDD. Parmi d'autres actions, un centre spécialisé pour le changement climatique a été créé pour adapter l'agriculture au changement climatique. Ce centre est un outil pour améliorer les compétences sur le plan local, initier des programmes de recherche, recueillir des données et transférer des connaissances, ainsi que pour travailler avec les agriculteurs pour les sensibiliser au changement climatique et changer les modèles de production.

Le Ministère de la Santé intègre des aspects environnementaux dans ses principaux programmes. Ses objectifs sont de protéger la santé publique et de traiter les origines environnementales des pollutions. Il travaille dans le cadre d'un plan d'action annuel intégrant les dimensions de la durabilité.

Chaque ministère a son propre canal pour consulter la société civile. Le MALR, en particulier, dispose d'un groupe d'ONG accréditées pour collecter les évaluations, les besoins et les attentes en termes d'utilisations de l'eau.

Sources : Examen national volontaire, 2018 // Réunions avec les parties prenantes, mission dans le pays, Le Caire, du 27 au 29 octobre 2019

## RECOMMANDATIONS PAR LES PAIRS

- Le processus d'examen de la SDD est très important mais il est aussi extrêmement exigeant si l'on veut que les bénéfices produits soient à la hauteur des efforts. Dans ce sens, l'incorporation des contributions de différents ministères et parties prenantes au processus est très importante et bienvenue. Il est essentiel de traduire ces contributions en points d'action liés aux objectifs clés de la SDD révisée, et de les relier aux opérations et à la budgétisation afin d'assurer leur mise en œuvre.
- Il est primordial d'éviter « l'effet de silo » au cours de ce processus : les ministères de tutelle et les directions spécifiques ne devraient pas (ou ne devraient pas être autorisés à) travailler de manière isolée et/ou dans leur seul domaine de compétence mais devraient s'engager dans un dialogue continu qui associe des questions, des problèmes et des approches propres à certains secteurs, directement ou indirectement liés à eux.
- Un système de double vérification permet de contrôler l'exhaustivité des approches adoptées en observant les effets que les activités spécifiques d'action à un programme peuvent avoir sur les différents ODD et les différentes cibles.

## VI. Gouvernance et inclusion

---

La stratégie vise à impliquer toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile, pour l'accomplissement de sa vision et de ses objectifs. Elle a également pour but de permettre au Parlement de suivre la mise en œuvre des objectifs, des cibles, des programmes et des projets de la stratégie dans des délais spécifiques et selon des indicateurs clés de performance SMART (ICP). Sur le plan régional et sur le plan mondial, la stratégie a pour but d'aligner ses objectifs sur ceux de l'Agenda 2030 et de la Stratégie de développement durable de l'Union africaine pour 2063.

Le processus de développement de la stratégie a impliqué toutes les catégories du secteur public, le secteur privé et les acteurs de la société civile ainsi que les institutions internationales et les partenaires du développement dans le pays. Le dialogue intègre aussi le secteur bancaire.

Cependant, la mise en œuvre de la stratégie a mis certaines difficultés en lumière. En termes d'intégration verticale, les mécanismes de coordination interministérielle ne parviennent pas jusqu'aux fonctionnaires d'État des niveaux inférieurs ni jusqu'aux administrations régionales et locales.

L'action de la société civile sur le terrain est freinée par la bureaucratie. Le manque de sensibilisation et de connaissances des fonctionnaires d'état est une contrainte importante à laquelle la société civile est confrontée. Il y a un grand besoin d'améliorer les connaissances et de renforcer la communication sur les nouveaux cadres stratégiques du gouvernement (ex. : question du changement climatique, programme de renouvellement des anciens véhicules taxi, etc.).

Les projets sur le changement climatique, sur l'environnement, sur l'amélioration des conditions de vie des populations ne reçoivent pas les autorisations nécessaires de l'administration alors qu'ils sont pleinement conformes aux orientations et aux objectifs de la SDD ou d'autres stratégies sectorielles. Il arrive que les agents n'aient pas connaissance de ces cadres d'action. Les agents ne savent pas apprécier la capacité de ces projets à satisfaire les attentes des populations locales car ils ne connaissent pas les liens qui existent entre, d'une part, l'environnement, l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de la pollution et d'autre part, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie. La stratégie bas carbone devrait également être liée aux futurs projets.

Le manque de coordination entre les citoyens et le gouvernement, d'un côté, entre les citoyens et la société civile de l'autre, est un autre problème qui limite la portée de l'action de la société civile. La définition de programmes publics doit mieux impliquer la société civile, et de manière plus soutenue, pour garantir que la société civile produise des résultats tangibles très rapidement et de manière à ce que les citoyens puissent apprécier l'impact du programme et de l'action correspondante. Il est toutefois à noter qu'il y a environ 40 000 ONG locales enregistrées dans le pays, et que l'Égypte est décrite comme ayant « l'un des secteurs de la société civile les plus étendus et les plus dynamiques du monde en voie de développement ».

De même, le contexte favorable nécessaire pour accroître les expériences réussies mettant en œuvre des technologies nouvelles et innovantes n'est pas toujours apprécié, et le secteur privé n'est pas toujours encouragé à poursuivre des initiatives de transformation.

Dans un effort de créer un meilleur environnement pour le secteur privé, le gouvernement a entrepris, au cours des 12 dernières années, d'importantes réformes, comme en atteste le rapport « Ease of Doing Business » de 2016, qui a observé que l'Égypte a connu la plus forte hausse de score dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Cependant, des efforts doivent encore être menés pour créer un environnement propice et ainsi aider le secteur privé à développer des industries vertes : des études et du benchmarking pour soutenir les investissements du secteur privé (techniques et institutionnels) ; des conditions favorables pour mettre à profit des projets pilotes et garantir la continuité des efforts menant à un accroissement des expériences.



#### Encadré 4. Expériences des opérateurs du réseau mobile et des banques internationales sur la mise en œuvre des ODD

L'expérience des opérateurs de téléphonie mobile fait partie d'un processus de responsabilisation sociale et environnementale des entreprises pour la protection de l'environnement dans lequel ces sociétés opèrent. Cette expérience intervient à deux niveaux : en interne, elle améliore l'efficacité environnementale du management de l'opérateur en Égypte (réduction des déchets, efficacité énergétique), et sur le plan environnemental, elle donne lieu à la plantation d'1 million d'arbres et à la création d'une source de revenus pour de jeunes diplômés de l'Université d'agronomie.

Le projet est mis en œuvre par l'Université du Caire et l'Université d'agronomie, et contribue aux engagements de l'Égypte dans le cadre de la Déclaration de Paris, qui entre en vigueur en 2020. Vodafone collabore également avec le Ministère de l'Énergie dans le domaine des énergies renouvelables, l'électricité solaire.

Ces actions font partie des efforts menés à l'échelle nationale pour exécuter les engagements du pays dans le cadre de l'Accord de Paris. C'est dans la mesure où le gouvernement définit une direction commune et partagée, des attributions claires pour différentes catégories d'acteurs, des résultats attendus tangibles ainsi qu'un environnement propice, que le secteur privé peut contribuer efficacement à la réalisation des ODD et de la SDD.

Les banques commerciales internationales incluent les dimensions du développement durable dans leurs engagements et leur vision d'entreprise.

#### RECOMMANDATIONS PAR LES PAIRS

- L'implication de l'ensemble de l'administration publique, et en particulier de celles qui travaillent avec des départements et des services qui ne sont pas directement liés à des activités en rapport avec les ODD, est très importante : atteindre les fonctionnaires d'état des niveaux inférieurs est essentiel pour que ces derniers puissent proposer des approches et des solutions, et être impliqués dans leur mise en œuvre.
- Il est également primordial de pallier le manque de sensibilisation et de connaissances des fonctionnaires d'État et d'améliorer l'information et la communication au sein des différents services d'un organisme ministériel/régional/local, ou entre différents ministères. De cette manière, l'interaction des ODD dans la conception et la mise en œuvre de la SDD pourra être inclusive et traiter les différentes priorités en lien avec différentes ODD.
- À cette fin, une campagne vaste et inclusive peut s'avérer particulièrement utile pour diffuser les connaissances et accroître la sensibilisation, mais aussi pour valoriser la participation de tous les acteurs du secteur public à tous les niveaux (supérieurs et inférieurs) de l'administration publique, y compris sur le plan central et régional/local. Cette campagne peut inclure, par exemple, des stages de formation, des newsletters diffusant les objectifs et les progrès réalisés sur ces derniers, et des retours d'information sollicités auprès de toutes les parties prenantes.
- Le rôle de la société civile dans ces programmes peut être important ; il est cependant nécessaire de baser ces activités sur des objectifs spécifiques, mesurables et axés sur des cibles, d'inclure une participation substantielle du public et d'établir des priorités en matière d'information, de manière à combler le fossé entre la société civile et le public et pour que les citoyens se sentent en confiance pour participer.
- En parallèle, pour inclure le secteur privé dans le processus mais aussi pour sécuriser d'autres ressources financières et humaines nécessaires (voir également section IV ci-dessous), il est essentiel de fournir des incitations (publicité, incitations fiscales ou autres) au secteur privé afin qu'il aligne son activité RSE et ses investissements sur les objectifs de la SDD.

## VII. Ressources et moyens de mise en œuvre

Le Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative a préparé le « Plan de développement durable pour l'exercice 2016/2017 » qui constitue le plan de mise en œuvre de la première année du programme gouvernemental de moyen terme et de la stratégie de long terme. Le Ministère PSRA et le Ministère des Finances ont présenté le plan et le budget de l'exercice financier au Parlement. Ils ont été ratifiés en juin 2016 et la mise en œuvre a commencé en juillet 2016, marquant le véritable coup d'envoi de la stratégie de développement durable de l'Égypte.

Le plan de développement durable et le budget pour l'exercice financier 2016/2017 se concentrent principalement sur l'obtention d'une croissance économique inclusive, sur l'amélioration de la justice sociale et sur la baisse du taux de chômage, en particulier chez les jeunes.

En plus de ce cadre de planification, le Gouvernement d'Égypte s'engage à incorporer le concept de développement durable dans chaque projet. Ainsi, les investissements publics sont attribués en priorité aux projets qui se conforment le plus au principe de développement durable dans toutes ses dimensions. Le système électronique intégré pour la planification et le suivi est l'outil du Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative pour garantir la conformité des projets aux critères de durabilité. Le système électronique relie tous les projets soumis par les organismes publics aux objectifs et aux indicateurs clés de performance de la SDD. Ce lien renforce le processus de suivi et d'évaluation au moyen duquel les progrès et les performances des projets sont évalués en fonction de leur contribution aux objectifs nationaux et au développement équilibré de la région.

En outre, le passage d'une budgétisation par poste à une budgétisation basée sur les performances est progressivement appliqué dans le budget d'État de l'Égypte. Cette transformation renforce le concept de correspondance des dépenses et des investissements aux objectifs et aux indicateurs clés de performance. Les ministères qui se soumettent à cette transformation budgétaire, sous forme d'essai, bénéficient d'ateliers intensifs et de consultations de la part du Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative et du Ministère des Finances pour garantir la bonne mise en œuvre du processus d'alignement. La budgétisation basée sur les performances ouvre la voie à l'utilisation efficace des ressources publiques, ce qui en fait l'un des outils financiers qui contribuent à réaliser les objectifs de développement durable.

Les financements innovants, durables et à impact social sont encore sous-exploités et la contribution du secteur privé au financement de la stratégie se limite encore aux projets d'énergie renouvelable. Il reste du chemin à parcourir en termes de mise en œuvre d'un juste mélange d'initiatives politiques, en particulier d'initiatives de réforme environnementale-fiscale, qui sont en général sous-exploitées.

Les initiatives de la société civile sont principalement financées par des sources de financement externes, ce qui pose des problèmes de cohérence par rapport au cadre national de stratégie et de planification.

Au-delà de la sécurisation des ressources financières additionnelles, l'accent devrait être mis sur la mobilisation et la redirection des dépenses financières locales existantes, qu'elles soient publiques ou privées, en faveur du soutien aux programmes, plans et activités de développement durable, qui devraient être exécutés d'une manière plus efficace. La corruption doit être éradiquée, des politiques cohérentes doivent être décrétées et des conditions favorables aux investisseurs doivent être établies. Cela n'aurait aucun sens économique de maintenir des options d'investissement conventionnelles et, en même temps, de diriger les fonds de manière à soutenir une nouvelle voie de développement durable, innovante et respectueuse de l'environnement.

### Encadré 5. Fonds Tahya Misr

Le Fonds Tahya Misr est dédié au financement de projets sociaux en faveur de l'intégration sociale des catégories de citoyens les plus pauvres. Ce fonds encourage la participation du secteur privé et promeut la création de partenariats avec les agences gouvernementales compétentes. Il est nécessaire de s'appuyer sur cette initiative et de promouvoir la vision d'un pays, et pas seulement une vision gouvernementale du développement durable.

## RECOMMANDATIONS PAR LES PAIRS

- La liaison du budget et de la mise en œuvre du projet aux critères de développement durable et aux ODD constitue une avancée importante. L'une des étapes nécessaires et très utiles consiste à éditer les résultats du suivi et de l'évaluation par rapport aux indicateurs clés de performance, de manière à décrire les effets de chaque élément de budget et dépense de projet en lien avec les objectifs établis pour la mise en œuvre des ODD à travers la SDD. Ceci servira non seulement de système d'évaluation pragmatique des progrès dans la mise en œuvre des ODD mais aussi, et surtout, d'outil très puissant pour l'information et la sensibilisation, permettant aux membres de l'administration et aux parties prenantes de s'aligner sur le processus.
- Une des étapes importantes consiste à aligner les programmes et les projets soutenus par les donateurs et les institutions de développement internationales/bilatérales sur les efforts menés dans le cadre de la SDD et les projets planifiés pour la mise en œuvre. Cette étape permet de rationaliser l'effort et de renforcer la réalisation des priorités convenues. Ces dernières devront être mesurées d'après les mêmes ICP que ceux mentionnés ci-dessus.
- Les incitations fiscales et publicitaires (notamment les crédits d'impôt, les bonifications d'intérêts et les autres dispositifs tels que les concours nationaux sur la durabilité d'initiatives privées) sont des outils utiles à intégrer à la planification afin d'attirer les financements privés et de mobiliser les ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre de la SDD. On parle notamment d'investissement à impact social et d'activités de RSE.
- Le rôle de la société civile, qui mobilise les réseaux internationaux et le soutien des donateurs pour la mise en œuvre de la SDD/des ODD est crucial, non seulement pour les ressources humaines et financières additionnelles qui peuvent être mobilisées mais aussi parce qu'il permet de travailler sur le terrain et localement, ce qui accroît la sensibilisation, l'acceptation et l'implication de tous les citoyens et groupes de parties prenantes. À condition que les objectifs établis, les cibles mesurables et la transparence soient à la base de l'effort.

## VIII. Suivi et évaluation

Pour garantir l'application de la SDD et selon les principes de bonne gouvernance, une organisation supra-gouvernementale a été créée. Cette organisation est responsable du suivi de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets. Elle effectue aussi un suivi des résultats ciblés. De plus, elle est chargée d'examiner et d'actualiser la SDD selon une méthodologie spécifique. Enfin, cette organisation a également pour mission d'évaluer et de mesurer les résultats et l'impact de la SDD.<sup>12</sup>

En parallèle, l'Agence centrale pour la mobilisation et les statistiques publiques (CAPMAS), un membre du Groupe d'experts inter-agence sur les indicateurs des ODD (IAEG-ODD), joue un rôle pivot dans le processus de suivi des objectifs de développement durable et de la SDD à travers son unité Développement durable. Cette unité se concentre sur la classification, l'identification et la mesure des indicateurs utilisés dans les ODD et la stratégie nationale de développement durable. L'unité travaille également à la cartographie des différents indicateurs employés dans les ODD et dans la stratégie nationale afin de maximiser le nombre d'indicateurs pertinents à utiliser. En outre, l'une des missions les plus importantes de l'unité est la production du rapport statistique périodique national sur les ODD. Le premier rapport statistique national sur les indicateurs des ODD a été initié en mai 2018 ; il expose la classification des indicateurs des ODD dans les trois rangs prescrits par le cadre mondial d'indicateurs sur la base de leur niveau de développement méthodologique et de la disponibilité des données. En parallèle, l'Observatoire égyptien des ODD a été lancé en collaboration avec l'UNICEF. L'observatoire fournit une plateforme numérique pour suivre les progrès réalisés pour les ODD en Égypte.<sup>13</sup>

Le CAPMAS a également identifié les difficultés attendues pour le recueil de données et explore des solutions pour les surmonter. Les principales difficultés concernent principalement les lacunes des données et la disponibilité des données à jour, ainsi que la nécessité de renforcer les compétences des institutions et des individus impliqués dans le processus de recueil de données. Elles sont également liées à l'unification des méthodologies et à l'analyse des progrès.

Le Département de statistiques, sous la direction du Ministère de l'Environnement, travaille avec tous les autres départements sur le recueil et le traitement des données. La Stratégie nationale de statistique (SNS) est en cours de développement. Elle vise à unifier le recueil et le traitement des données et identifie la source autorisée qui sert de référence pour garantir la délivrance d'un message officiel unifié. Elle a également pour but d'adapter les indicateurs internationaux aux circonstances nationales.

### Encadré 6. Mécanisme de suivi et d'évaluation (comme présenté dans la publication SDS - Egypt Vision 2030)

Pour garantir la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable (SDD) : Egypt Vision 2030, et conformément aux principes de bonne gouvernance, une organisation supra-gouvernementale doit être établie. Cette organisation sera responsable du suivi de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets, et des résultats ciblés, ainsi que de l'examen et de l'actualisation de la SDD selon une méthodologie spécifique.

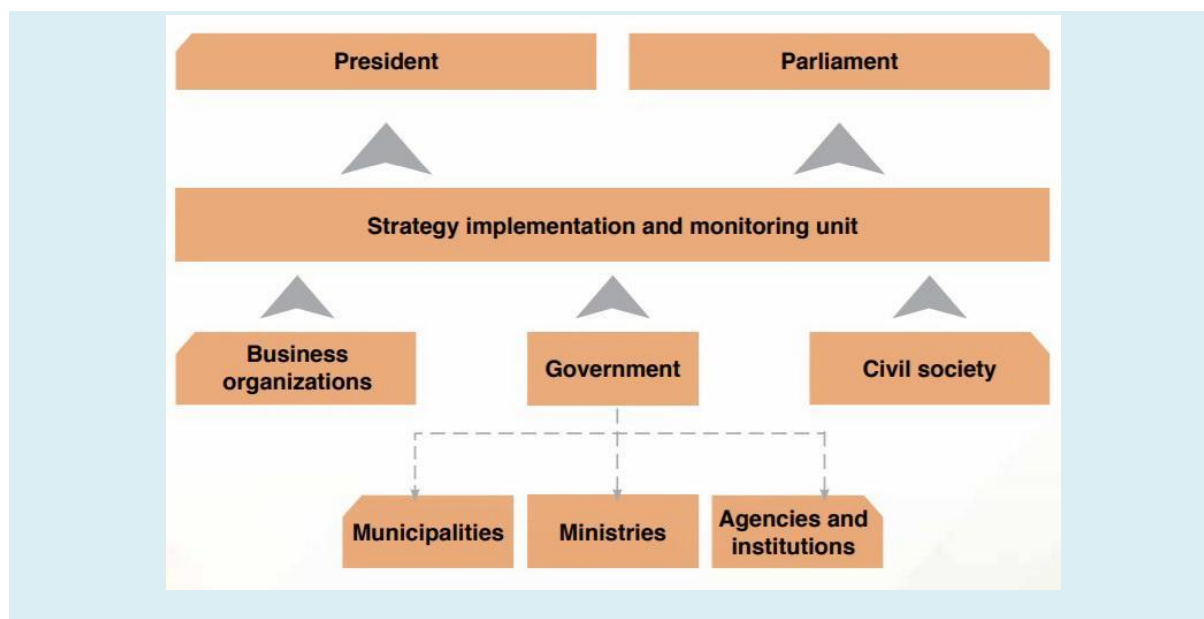
Cette organisation aura également pour mission d'évaluer et de mesurer les résultats et l'impact de la SDD.

L'unité de suivi et d'évaluation effectuera les tâches suivantes :

- Garantir la cohérence entre les plans de mise en œuvre et la vision de la SDD.
- Préparer une base de données électronique intégrée.
- Former et améliorer les compétences pour les unités de planification et de suivi dans les différents ministères et gouvernorats (directions régionales).
- Recueillir des données pour mesurer les ICP.
- Examiner et analyser les ICP.
- Examiner les politiques au niveau macro.
- Développer des rapports de suivi et d'évaluation techniques.

<sup>12</sup> SDS : Egypt Vision 2030

<sup>13</sup> Examen national volontaire, 2018



Source : Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative, 2016

## RECOMMANDATIONS PAR LES PAIRS

- Le travail réalisé par CAPMAS pour établir un système national d'indicateurs qui évaluent la mise en œuvre de la SDD en ligne avec des indicateurs UN, en lien également avec des indicateurs sur les ODD, doit être finalisé, mis en application et testé.
- Des indicateurs spécifiques doivent encore être développés pour des aspects spécifiques de l'économie et des affaires sociales, afin qu'ils puissent être incorporés dans des outils qui seront utilisés comme mesures incitatives pour l'activité du secteur public et de la société civile. Il s'agit notamment des indicateurs de finance ESG, des indicateurs de développement humain, etc.
- Aligner tous ces indicateurs sur les outils adoptés pour le suivi et l'évaluation par rapport aux ICP pour les programmes et les projets adoptés pour la mise en œuvre de la SDD et le budget annuel.
- La diffusion des résultats de l'évaluation et du suivi au public, par le biais d'informations compréhensibles, est très importante pour accroître la sensibilisation sur les efforts de DD et sur la mise en œuvre de la SDD et des ODD, et pour impliquer le public et le secteur privé.
- La société civile et le secteur privé doivent avoir pour rôle de contribuer à la fourniture d'informations et de données pour suivre le processus, en ligne avec l'ensemble d'indicateurs et d'ICP établis par CAPMAS.
- La bonne conception du cadre national de reddition de compte et de suivi, en ligne avec les directives UN existantes et pertinentes, doit être au centre de ce processus, de manière à ce que la compatibilité et l'utilisabilité de toutes les données soient garanties au maximum.
- La publication d'informations et d'indices en lien avec la mise en œuvre des ODD constitue un outil très important, permettant à l'administration, aux citoyens et au secteur privé d'être informés et impliqués dans le processus.

## Conclusion

---

L'Égypte s'engage à progresser dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). La Stratégie de développement durable de l'Égypte (SDD), intitulée Egypt Vision 2030, est en ligne avec les ODD. Les trois dimensions (économique, sociale et environnementale) du plan stratégique national reposent sur dix piliers couvrant largement les ODD. Le plan fournit des programmes, des politiques et des indicateurs mesurables afin de mettre l'Égypte sur la bonne voie du développement durable.

À ce jour, l'Égypte a présenté deux Rapports volontaires nationaux (RVN) au Forum politique de haut niveau des Nations Unies, en 2016 et en 2018, démontrant les efforts entrepris pour exécuter cet agenda ambitieux. Tout au long de la rédaction du rapport volontaire, il est devenu clair que la coopération avec des groupes d'intérêt majeurs est primordiale pour l'appropriation des ODD et pour tirer parti des efforts menés localement pour les connaissances, les ressources et l'accroissement de la responsabilité mutuelle des résultats nationaux du développement.

Deux ans après le lancement de la SDD au début de l'année 2016, l'Égypte a commencé à actualiser et à examiner la SDD. L'examen a pour but de prendre en compte les principaux changements structurels qui sont survenus dans les contextes politiques, économiques et sociaux. Ces nouveaux éléments sont le programme d'ajustement structurel en 2016, les résultats du recensement national de 2017 et la haute priorité que le pays accorde à la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique dans le contexte du changement climatique mondial.

Le processus est dirigé par la haute autorité de l'État ; il s'inspire des valeurs de la nouvelle Constitution adoptée en 2014, qui souligne l'importance du développement durable dans de nombreux articles.

La consultation et l'inclusion de toutes les catégories d'acteurs sont assurées par une Commission rassemblant tous les ministères, ainsi que le secteur privé, la société civile, le secteur universitaire et de la recherche, et les partenaires de développement. Le Ministère de la Planification, du Suivi et de la Réforme administrative assure le secrétariat et le fonctionnement de la Commission.

La nouvelle version de la SDD vise à apporter une réponse aux contraintes qui sont apparues au cours de la mise en œuvre de la première version, en 2016 et en 2017. Elle traite en particulier de la nécessité d'avoir une vision commune du développement durable, partagée par tous les acteurs, et alignée sur les objectifs du pays en matière de développement durable. Elle renforce le processus de consultation avec les différentes parties prenantes. Elle définit un nouveau processus de budgétisation des programmes afin de renforcer la collaboration et la coordination interministérielles, d'éviter les doublons et de garantir une plus grande cohérence entre les politiques publiques, et entre les secteurs public et privé et la société civile. Des mécanismes de financement verts ont été inclus comme mécanisme de financement proposé de la stratégie.

Cependant, il reste encore de nombreux défis importants à relever.

L'implication de la société civile, son rapport avec les différents niveaux de l'administration, sa place dans la mise en œuvre de programmes de structuration du secteur public, le financement interne de la société civile pour ses activités... Tous ces sujets doivent être clarifiés dans un climat de confiance et de transparence.

De même, l'encouragement du secteur privé à investir davantage dans les secteurs de l'économie verte, la solidarité et le développement durable, les mesures d'accompagnement, que ce soit en termes d'incitations ou de réglementations, l'établissement d'un environnement propice... Tels sont les principaux points auxquels l'investissement du secteur privé se heurte à l'heure actuelle.

En termes de financement pour le développement durable, l'accès à des sources de financement innovantes et des réformes fiscales, législatives et politiques sont nécessaires pour mieux intégrer les externalités environnementales des programmes de développement et pour garantir la cohérence entre les subventions et les options durables.

En ce qui concerne les aspects particuliers du suivi et de l'évaluation, une nouvelle stratégie statistique nationale sera élaborée pour surmonter les difficultés telles que : les lacunes des données ; les méthodologies harmonisées et couramment utilisées ; l'adaptation des indicateurs internationaux aux circonstances et aux besoins nationaux ; la mesure des impacts et des politiques prévisionnelles ; l'identification des institutions de référence qui certifient la valeur nationale des indicateurs.

Le rôle des médias pour garantir l'accès du public à des informations intelligibles et transparentes est également un sujet clé pour l'amélioration de la SDD.

L'analyse de la SDS : Egypt Vision 2030 détaille toutes ces considérations en lien avec les cinq dimensions du SIMPEER et expose les problèmes correspondants. Les Pairs, lors de leur réunion à Marseille, en novembre 2019. En dépit de l'absence du correspondant national qui n'a pas pu participer à la réunion, les pays pairs ont pris note de ces différentes questions avec intérêt. Le rapport national du SIMPEER pour l'Égypte comporte l'ensemble de leurs commentaires et recommandations.

## Bibliographie

---

- Cadre de partenariat-pays pour la République arabe d'Égypte pour la période 2015-2019, Banque mondiale, rapport n° 94554-EG, 20 novembre 2015
- Programme de partenariat-pays, PNUD
- Partenariat de Deauville, Convention pour la gouvernance économique, Rapport de situation : Égypte, OCDE
- Expanding Horizons in Development: The rising role of the private sector (Étendre les horizons du développement : le rôle grandissant du secteur privé), Centre égyptien pour la responsabilité sociale des entreprises (ECRC), PNUD, 2016
- Financing sustainable development in Arab Countries (Financer le développement durable dans les pays arabes), Najib Saab, Abdul Karim Sadik, Forum pour l'environnement et le développement, 2018
- Recommended National Sustainable Urban and Energy Saving Actions for Egypt, Donors and Financial Initiatives for Egypt (Recommandations nationales en matière d'actions urbaines durables et d'économie énergétique pour l'Égypte, les donateurs et les initiatives financières pour l'Égypte), Prof. Dr. Mohsen Abounaga, novembre 2016
- Sustainable Development Goals Report: Egypt 2030 (Rapport sur les Objectifs de développement durable : Égypte 2030), Fredereick S. Pardee. Center for International Futures, PNUD, novembre 2018
- Sustainable Development Strategy: Egypt's Vision 2030 (Stratégie de développement durable : vision de l'Égypte 2030) et Medium-Term Investment Framework 2014-2015 – 2018-2019 (Cadre d'investissement de moyen terme 2014-2015 – 2018-2019), Conférence de développement économique en Égypte, 13-15 mars 2015, Sharm-El-Sheikh
- Sustainable development strategy: Egypt's Vision 2030, <http://sdsegypt2030.com>
- Examen national volontaire pour le Forum politique de haut niveau des Nations Unies, 2016, <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/egypt>
- Examen national volontaire pour le Forum politique de haut niveau des Nations Unies, 2018, <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/egypt>



# Annexe

Tableau 2. Relations des domaines de politique clé entre la SDS : Egypt's 2030 Vision, les ODD et les cadres SMDD

SDS-Egypt's Vision 2030 / Dimensions/Piliers/	Projets/Programmes (Extrait)	ODD	Objectifs SMDD 2016-2025
<b>Dimension économique</b>			
1 <sup>er</sup> pilier : Développement économique, économie de marché équilibrée, basée sur les connaissances, compétitive, diversifiée, caractérisée par une macro-économie stable...	Réglementations stables Économie verte / tourisme vert Utilisation de l'eau / qualité de l'eau / Eaux usées Agriculture Changement climatique et côte Transport	ODD 1/1.4 ODD 6 ODD 8 ODD 9	Obj. 5 : Entreprendre une transition vers une économie verte et bleue Obj. 2 : Promouvoir la gestion des ressources, la production de nourriture et la sécurité alimentaire à travers des formes durables de développement rural.
2 <sup>ème</sup> pilier : Énergie	Innovation Centrale nucléaire	ODD2 / 2.4 ODD 7 / 7A	
3 <sup>ème</sup> pilier : Innovation et recherche scientifique	Stimuler les activités innovantes des PME PPP		
4 <sup>ème</sup> pilier : Transparence et institutions gouvernementales efficaces	Système de gestion publique Lutte contre la corruption	ODD 16	Obj. 6 : Améliorer la gouvernance en soutien aux objectifs de développement durable
<b>Dimension sociale</b>			
5 <sup>ème</sup> pilier : Justice sociale Société caractérisée par des droits et des opportunités économiques, sociaux, politiques égaux...	Réduction des disparités sociales, intergénérationnelles et de genre Une distribution géographique équilibrée des services	ODD 2 ODD 5 ODD 10	Obj. 7 : Objectifs de développement durable transversaux liés aux questions sociales
6 <sup>ème</sup> pilier : Santé Tous les égyptiens ont le droit de jouir d'une vie saine et sûre		ODD 3	
7 <sup>ème</sup> pilier : Éducation et formation Un système d'éducation et de formation de grande qualité		ODD 4	
8 <sup>ème</sup> pilier : Culture Un système de valeurs culturelles positives qui respecte la diversité et les différences			
<b>Dimension environnementale</b>			
9 <sup>ème</sup> pilier : Environnement Intégration dans l'ensemble de l'économie	Gestion des ressources hydriques Système hydrique durable Gestion des déchets solides/dangereux Protection de la biodiversité Protection des zones côtières et marines Réduction de la pollution de l'air, adaptation au changement climatique et protection de l'environnement	ODD 14 ODD 13	Obj. 1 : Garantir le développement durable dans les zones marines et côtières Obj. 4 : Faire des défis du changement climatique une priorité pour la région méditerranéenne
10 <sup>ème</sup> pilier : Développement urbain Une gestion équilibrée du développement des terres et des ressources pour loger la population et améliorer la qualité de vie	Utilisation de méthodes de construction vertes et durables Qualité des transports publics dans les villes Capacités de construction dans les nouvelles communautés urbaines	ODD 11	Obj. 3 : Planification et gestion de villes méditerranéennes durables